

3-Quels sont les revenus mensuels de l'ensemble des personnes vivant au foyer ? (joindre les justificatifs)

RESSOURCES	VOUS	CONJOINT	ENFANTS
Salaires			
Allocations chômage			
Pension de guerre			
Indemnités journalières			
Pension d'invalidité sécurité sociale			
Rente accident de travail			
Allocation Adulte Handicapé			
Prestations familiales (allocations familiales, allocation de parent isolé, de soutien familial...)			
Allocation logement ou A.P.L			
Pension alimentaire perçue			
Retraite principale / Reversions			
Retraites complémentaires mensuelles et trimestrielles			
Autres :revenus immobiliers, capitaux mobiliers			
Autres			
TOTAL DES REVENUS			

Important :Joindre votre dernier avis d'imposition ou de non imposition ainsi que les justificatifs du dernier paiement de vos salaires, retraites, allocations...(avis de virements bancaires ou postaux, feuilles de paie, mandats, etc).

4- Quelles sont vos charges mensuelles ? (joindre les justificatifs)

CHARGES	MONTANT	DETTES	CHARGES	MONTANT	DETTES
Loyer ou accession à la propriété			Mutuelle		
Chauffage			Pension alimentaire versée		
EDF-GDF			Frais de maintien à domicile		
Eau			Remboursement prêts personnels		
Impôts sur le revenu			Mensualités des crédits à la consommation		
Assurance Habitation			Autres		
Taxe d'habitation ;					
Taxe foncière			TOTAL DES CHARGES		

5-Quelles aides exceptionnelles avez-vous perçues au cours des six derniers mois ?

ORGANISMES	MOTIFS	MONTANTS
Ambassade, service consulaire		
Association		
Sécurité Sociale		
Mutuelle (ou organisme similaire)		
Caisses de retraite		
Secours au titre du Fonds Social au Logement (FSL) et/ou du Fonds d'Urgence Sociale		
Service des Rapatriés		
Autres		

Etes-vous en relation avec un travailleur social ? (Assistante sociale - Conseillère en Economie Sociale et Familiale - Tuteur -etc) . Veuillez indiquer leur nom et leurs coordonnées.

Avez-vous constitué un dossier de surendettement ?

.....
Avis motivé du correspondant social (Ambassade, section consulaire, correspondant local, AS, association...)

Identité et adresse du demandeur

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

Il est rappelé que les aides susceptibles d'être allouées par l'ONACVG sont subsidiaires des aides de droit commun.

- Justificatif de la qualité de ressortissant (photocopie de la carte de combattant, du TRN
Jugement d'adoption par la nation, brevet de pension ...
- Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport ou du titre de séjour
- Photocopie du livret de famille
- Photocopie des certificats de scolarité des enfants de plus de 16 ans ou justificatifs de leur situation
- Photocopie recto/verso du dernier avis d'imposition ou de non imposition du demandeur et des personnes vivant au foyer
- Déclaration sur l'honneur /avoirs bancaires, complétée et signée
- Relevé d'identité bancaire ou postal

Afin de justifier de vos ressources comme de vos charges vous avez la possibilité de fournir vos 3 derniers relevés bancaires. A défaut il conviendra de joindre les documents suivants :



Justificatifs des ressources mensuelles :

- Salaires, Allocations pôle emploi, Indemnités journalières, RSA : *justificatifs de versement sur les 3 derniers mois*
- Pour toutes les autres ressources : justificatifs de versement
- Déclaration sur l'honneur/avoirs bancaires

Justificatifs des charges mensuelles :

- Charges liées au logement : Photocopie de la dernière quittance de loyer ou de l'échéancier du crédit immobilier ou des charges de copropriété
- Charges énergétiques (Chauffage, bois, fuel, EDF, Gaz, Eau) : échéancier ou factures des 12 derniers mois
- Assurances : échéanciers ou avis d'échéance
- Taxes foncières et d'habitation : échéancier ou avis des sommes à payer
- Mutuelle : échéancier ou avis d'échéance
- Crédits et /ou prêts personnels : échéancier ou attestation de l'organisme prêteur
- Surendettement : photocopie du plan établi par la Banque de France

Justificatifs des difficultés financières que vous rencontrez ou des dépenses imprévues auxquelles vous devez faire face (factures, devis, lettres de rappel....).

Si vous sollicitez une participation pour frais médicaux, vous devez également fournir :

La facture des soins, à défaut le devis, et les décomptes sécurité sociale et mutuelle.

Si vous sollicitez une participation aux frais de maintien à domicile, vous devez également fournir :

- La notification d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), les factures relatives à votre maintien à domicile, les aides et participations éventuellement versées par d'autres organismes
- Pour les personnes en GIR 5 et 6 /aide ménagère: copie du certificat médical indiquant le nombre d'heures prescrit.

Si vous sollicitez une participation aux frais d'obsèques, vous devez également fournir :

- Un bulletin de décès et la facture des frais d'obsèques
- Le justificatif du capital décès éventuellement perçu, du contrat obsèques ainsi que les aides versées par d'autres organismes



Annexe 4 : Déclaration sur l'honneur

Service de

AVOIRS BANCAIRES

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) NOM et prénom :.....

Adresse :

Certifie sincère et véritable la présente déclaration relative à mes avoirs bancaires : situation de mes comptes, capitaux et produits de mes divers placements d'épargne.

AVOIRS COMPTE COURANT et EPARGNE	SOLDE DES COMPTES
<i>Compte chèques</i>	• • •
<i>Livrets d'épargne</i> <i>Livret d'épargne populaire (LEP)</i> <i>Plan Epargne Logement ou C.E.L.</i> <i>Autres</i>	• • •
<i>Livret Développement Durable (LDD)</i>	•
<i>Assurance vie</i>	• •
<i>AUTRES : préciser</i>	• •

* Merci de compléter les cases blanches qui correspondent à votre situation

La loi rend passible d'amendes ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (art. 313-1 et 441-1 du Code pénal).



Les informations recueillies sont destinées à l'usage interne du service social ; elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de ce dernier conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée

A, le.....

(Signature)

RAPPEL : Ces informations sont strictement confidentielles et ne sont en aucun cas transmises à la connaissance des membres de la Commission d'Action Sociale